

## Observer pour reconnaître

Les zones humides sont des « terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire; la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année » (art. **L.211-1** du code de l'environnement).

La simple observation d'un terrain est déjà informative sur sa nature : quelques critères permettent souvent de déterminer s'il s'agit d'une zone humide.

*Il convient cependant d'être prudent : un terrain qui ne répond pas pleinement aux descriptifs succints suivants peut être néanmoins un milieu humide.*

*Dans le moindre doute, la réflexion doit être poursuivie avec l'aide de spécialistes, tout particulièrement s'il s'agit d'appliquer la réglementation sur les zones humides.*

## Le Paysage



Photo E.Perez

Les milieux qualifiés habituellement de « marais » sont des zones humides : espaces très souvent inondés, couverts de roseaux et autres joncs, ceinture de roseaux au bord des étangs et des lacs...

Notons que les surfaces en eau dépourvues de végétation (zones profondes des lacs et des rivières) ne sont pas des « **zones humides** » au sens de la réglementation française, alors qu'il s'agit naturellement de « **milieux humides** » du point de vue international.

## La Végétation



Iris jaunes

Photo Onema

Des plantes bien connues de tous signent presque à coup sûr la présence d'une zone humide : roseaux en plumet (phragmites) ou en massette (typha), iris jaune, grandes laïches (carex)...

## L'Eau

---



Photo E. Perez

Les zones humides sont marquées par la forte présence de l'eau. Il peut s'agir d'une nappe d'eau présente à la surface du sol ou d'une nappe souterraine baignant le sol à quelques dizaines de centimètres de profondeur durant une bonne partie de l'année.

## Le Sol

---

Dans de nombreuses zones humides, le sol peut être noir et fibreux (aspect de « tourbe »), reflet d'une grande richesse en matière organique, mais aussi prendre des couleurs ocre ou/et bleu-gris en fonction de la présence ou de l'absence d'oxygène. La présence d'eau dans le sol empêche de manière permanente ou temporaire l'activité des microorganismes (champignons, bactéries...).

## La Toponymie des lieux

---



Le nom de lieu-dit ou de parcelle peuvent donner des informations sur la nature des milieux ou des activités qui s'y faisaient par le passé. Pour les milieux humides, ces noms font référence à la présence d'eau -les mouillères...- ou à la topographie - les fonds - à la végétation ou à des animaux - les vergnes, la grenouillère... - à des activités comme l'exploitation de la tourbe -les Noires fosses...- ou encore à une touche péjorative - le borbier... En lisant une carte IGN ou de Cassini ou encore le cadastre, il est possible d'avoir une idée de la nature actuelle ou passée de certains territoires.